

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Formation initiale CACES® R390 – Grue auxiliaire

Avec ou sans l'option télécommande

Objectifs : Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité des grues auxiliaires en vue de l'obtention du CACES®, selon la recommandation CNAM-TS R390.

Pré-requis: Maîtrise de la langue française

Public visé: Toute personne amenée à manipuler une grue auxiliaire

Profil du (des) intervenants: Formateurs possédant au moins deux ans d'expérience dans l'animation de formation pour adultes, titulaires d'un titre ou diplôme de formation professionnelle en relation avec la conduite de l'engin concerné, et du CACES® R390.

Testeurs titulaires du CACES® R390, et reconnu apte par l'organisme certificateur de qualification. (SGS – ICS Certificat n° ICSCAC211)

Responsable pédagogique :
Agnès FLAMME

Effectif : 6 tests par jour et par testeur

Moyens pédagogiques : Une salle de formation de 2m² de surface minimum par stagiaire (sauf exigence réglementaire différente). Livret de formation remis à chaque stagiaire.

Matériel et équipements : Engin correspondant à la réglementation ; Aire d'évolution ; Matériel de balisage et de signalisation ; Charges à concurrence des capacités de la grue ; Deux accessoires de levage (élingues et palonnier ou fourches à palette...) ; Système de télécommande à distance pour l'option télécommande.

Dates des formations : Consultez notre site internet www.dfg30.fr

Durée: 21 heures soit 3 jours

Lieu: en INTER sur le site de l'organisme de formation ou en INTRA dans les locaux de votre entreprise

Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis : Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues ; mini-quiz, exercices d'application pour valider l'acquisition des notions abordées.

Sanction de la formation : Attestation de présence et attestation individuelle de formation. Délivrance du CACES® R390 en cas de réussite au test théorique et au test pratique.

Programme

Jour 1 – Connaissances théoriques - Matin (3h30)

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Présentation individuelle des stagiaires et de leurs attentes vis-à-vis de la formation
- La réglementation applicable aux grues auxiliaires
- Les organismes de prévention
- L'arrêté du 2 décembre 1998
- L'autorisation de conduite
- Les responsabilités du conducteur
- Mini-quiz à l'oral sur les notions abordées

Jour 1 – Connaissances théoriques - Après-midi (3h30)

- Les différents mécanismes, leurs caractéristiques et le rôle des principaux composants des grues auxiliaires
- Les conditions de stabilité de la grue
- Vérifications et opérations de maintenance
- La plaque de charge
- Les dispositifs de sécurité, la signalisation, le balisage
- L'élingage, la manutention
- Le renversement de la charge ou de la grue
- La stabilité en porte à faux
- Les différents risques
- Les conditions météorologiques défavorables
- Mini test écrit sur les notions abordées
- Bilan de la journée

Jour 2 – Connaissances pratiques - Matin (3h30)

- Présentation du déroulement de la journée
- Les vérifications avant la prise de poste
- L'adéquation de la grue à l'opération de manutention envisagée
- La mise en position travail : calage des stabilisateurs
- Utilisation des différents accessoires

Jour 2 – Connaissances pratiques – Après-midi (3h30)

- Les gestes de commandement et de communication
- Le positionnement en fonction de la grue et de l'environnement
- Le positionnement de la grue en position de transport
- Les opérations de fin de poste
- Bilan de la journée, remise du questionnaire de satisfaction

Jour 3 – Validation (7h00)

- Présentation du testeur et du déroulement de la journée
- Test théorique écrit et test pratique
- Retour général sur le test théorique, remise des attestations provisoires
- Annonce des résultats, bilan de la journée